

Mardi 11 décembre 2018 à 18 h 30 au 29, boulevard Longchamp
C'est le débat mensuel d'ATTAC Marseille !

Gestation Pour Autrui : ventres à louer, jusqu'où ira la marchandisation ?

Echanges inégaux, argent-roi, exploitation : la procréation peut désormais prendre tous les aspects d'un nouveau marché, lucratif pour les intermédiaires, déshumanisant pour les parties concernées.

Avec Madame Agnès NOIZET, gynécologue obstétricien de l'Espace Ethique Méditerranéen AP-HM.

Après une présentation de ce qu'est la GPA, parmi d'autres modes de procréation médicalement assistée, nous évoquerons les enjeux de bioéthique et de société qui sont posés, ainsi que les choix du législateur, en France et ailleurs.



En France, en effet, le sujet est d'actualité : dans l'objectif d'une révision de la loi de bioéthique de 2011, des États Généraux de la Bioéthique ont été organisés de janvier à mai 2018 dont le Comité Consultatif National d'Éthique a présenté un rapport de synthèse. Puis il a rendu son avis le 18 septembre 2018, notamment sur la GPA.

Aux termes d'une analyse argumentée, il confirme ses précédents avis, en faveur de l'interdiction de la GPA aux motifs du respect de la personne humaine, du refus de l'exploitation de la femme et de la réification (transformation en objet) de l'enfant, de l'indisponibilité du corps humain et de la personne humaine....